

un peu le maniement de l'arme terrible que notre gouvernement constitutionnel met entre ses mains.

Avril 1917.

JEAN SERAIS.

LES CATHOLIQUES EN ANGLETERRE

En pratiquant un libéralisme de bon aloi dans le domaine religieux, l'Angleterre montre qu'elle est intelligente et honnête. Dans une récente lettre pastorale, l'évêque de Northampton rend hommage à cette correcte attitude du gouvernement de son pays. " On peut affirmer, dit-il, que les catholiques britanniques ne voudraient à aucun prix échanger la situation qui leur est faite contre celle de leurs coreligionnaires de n'importe quel autre peuple. Ils sont libres et indépendants, sous le régime d'une bienveillante neutralité. Leurs droits et leurs biens sont nettement protégés. Les fonctions civiles leur sont accessibles. Pour les projets de loi intéressant la foi ou la morale, ils sont consultés. Leurs missions chez les tribus infidèles leur sont facilitées. Leurs rapports avec Rome ne subissent aucune entrave. Leurs évêques sont nommés sans nulle intervention de l'Etat. Leurs soldats sont assistés par six cents chapelains mis au bénéfice du grade et de la solde de capitaines. Leurs écoles, même privées, sont presque entièrement maintenues au frais du trésor public. Même les communautés religieuses composées de sujets originaires de pays ennemis, jouissent encore des bienfaits de la tranquillité. " Tout cela est flatteur pour l'Angleterre. Que de leçons elle donne à d'autres nations! ¹

La Voix de Notre-Dame de Chartres, mai 1917.

¹ Nous croyons que ce portrait est bien flatté. Nous le publions, quand même. Il est des Anglais de chez nous, et d'autres aussi, à qui les leçons, dont parle notre confrère de Chartres, conviennent si bien. — E.-J. A.